



HORAIRES 2022/2023 - Ecole de ST FIRMIN

N° arrêt	Points d'arrêt	Horaires MATIN	Horaires SOIR
1	466 Rue des Barres	7h39	16h49
2	Borne bus « Barres » - 902 Rues des Barres	7h41	16h51
3	Abri bus « Villeneuve » - Rue des Barres	7h44	16h54
4	Borne bus « Pinsons » - 257 rue de Mormant	7h46	16h56
5	150 Rue des Fleurs	7h53	17h03
6	Borne bus « Ravel » - Angle Rue Ravel / Rue du Christ	7h55	17h05
7	Borne bus « Christ » - 267 rue du Christ	7h58	17h08
8	Borne bus « Bleuets » - 188 Avenue d'Antibes	8h01	17h11
9	Abri bus Avenue d'Antibes « Les Joncs » - 422 avenue d'Antibes	8h04	17h14
10	99 Rue des Bleuets Parking « De l'eau au Jardin »	8h07	17h17
11	Abri de bus « St Jacques » Avenue d'Antibes	8h10	17h20

RAPPELS POUR LE BON FONCTIONNEMENT DU SERVICE :



Il est impératif de **se présenter au moins 5 minutes avant que le bus n'arrive** à votre arrêt ; Le bus ne vous attendra pas si vous êtes en retard.

Les horaires sont approximatifs et peuvent fluctuer en fonction du trafic, de la météo... **en cas de retard du circuit vous serez prévenu par SMS ->** Il est important de bien nous informer en cas de changement de numéro.



Un enfant non autorisé à partir seul ET non récupéré par un adulte autorisé sera reconduit en accueil périscolaire et ce service vous sera facturé.

Les personnes autorisées à reprendre votre enfant devront présenter sa carte d'identité la 1^{ère} fois où elles viendront le chercher. Les accompagnateurs ne les connaissent pas forcément.

C'est important car dans le cas contraire l'enfant ne sera pas remis et reconduit en accueil périscolaire.

